

# Garantie France Active

## Quels sont les objectifs ?

L'objectif de la Garantie France Active est de faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprise demandeurs d'emploi, des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises solidaires.

Chaque dossier soumis à Initiative Martinique Active fait l'objet d'une expertise approfondie qui sécurise le financement du projet.

Chaque porteur de projet bénéficie des conseils et de l'aide d'experts en financement solidaire.

Collectivité  
Territoriale  
de Martinique

## Qui peut en bénéficier ?

- Toute entreprise créée par une personne sans emploi ou en situation de précarité économique ;
- Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois.

## Comment en bénéficier ?

- Dépôt d'une demande auprès d'Initiative Martinique Active.
- Expertise et accompagnement financier par le Fonds territorial.
- Décision du comité d'engagement
- Etablissement de la notification de garantie par France Active Garantie (FAG)
- Mise en place de la garantie et du suivi pendant les premières années.

## Comment elle fonctionne ?

Durée et montant des prêts :  
Prêts à moyen terme de 6 mois minimum.

Montant maximal de la garantie :

- 65% pour les entreprises en création ou de moins de 3 ans,
- 50% dans les autres cas.

Le montant maximal d'encours garanti pour une structure est limité à 30 500 €.

Durée :

La garantie portera exclusivement sur le risque afférent aux 60 premiers mois de remboursement du prêt y compris le différé.

Coût pour l'entreprise :

2% du montant garanti, payable en une seule fois à la mise en place de la garantie.



INITIATIVE MARTINIQUE ACTIVE  
Immeuble Foyal 2000  
Rue du gouverneur Ponton  
2ème Etage Entrée Est  
97200 FORT DE FRANCE

Téléphone : 0596 71 21 77  
Télécopie : 0596 60 66 00

contact@initiative-martinique.fr  
www.initiative-martinique.com

Initiative  
Martinique  
Active

MEMBRE DES RÉSEAUX

